

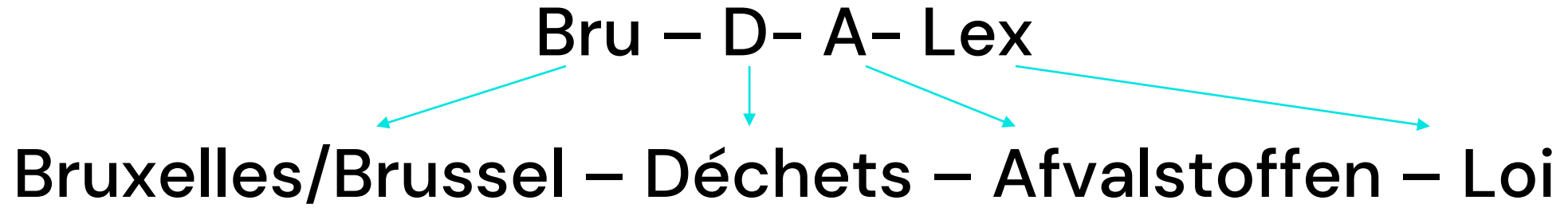


Embuild

.BRUSSELS

Brudalex 2.0 Nouvelles règles de tri des déchets en région bruxelloise

Brudalex



Premier arrêté (Brudalex 1) entré en vigueur en 2017

- Fournit un cadre légal en matière de gestion des déchets en RBC sur plusieurs niveaux :
 - Tri des déchets
 - Traçabilité et rapportage
 - Transfert transfrontalier
 - Producteur de déchets et ses obligations

Brudalex 2 : Contexte

Entré en vigueur en 2022

- Objectif : Amplifier la transition de la Région vers l'économie circulaire.

Quatre publics cibles :

- Opérateurs de gestion des déchets (transport, collecte, traitement)
- Producteur de produits
- Détaillant
- Producteur de déchets non-ménagers

Entreprises de construction

Axes principaux de Brudalex 2



Obligation du tri des biodéchets



Augmentation du tri et de la collecte sélective



Pouvoirs publics : bannissement des emballages à usage unique et priorisation de l'eau du robinet



Matelas : obligation de reprise et fin de l'incinération systématique

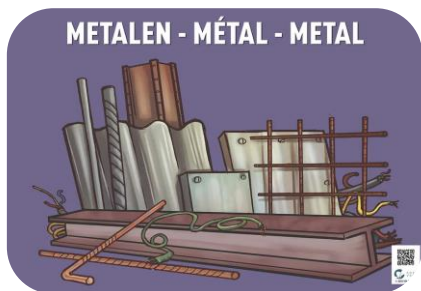


Médicaments : obligation de tri et fin de l'incinération systématique

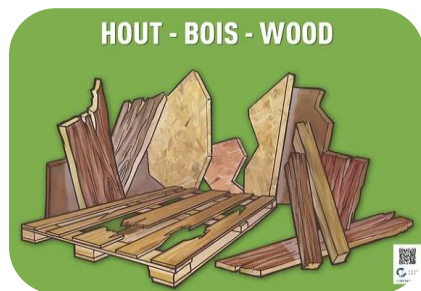


Encouragement et accompagnement au compostage pour les particuliers et professionnels

Nouveaux flux à trier depuis le 1^{er} mai 2023



Déchets métalliques



Déchets de bois



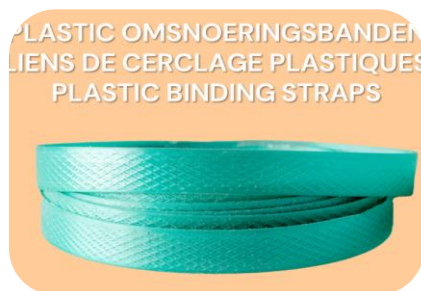
Déchets de plastique rigides



Déchets de polystyrène expansé (frigolite)



Déchets de films plastique



Déchets de liens de cerclage en plastique



Gravats

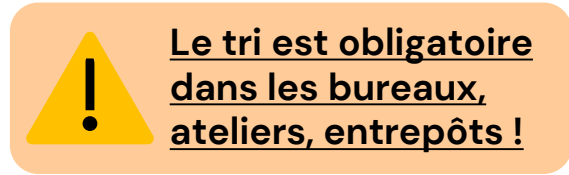



Déchets alimentaires

- +
- Déchets de sous-produits animaux
 - Déchets de soins à risque

- Et toujours (Brudalex 1) :
- Déchets d'emballage
 - Déchets de papier et carton
 - Déchets de verre d'emballage
 - Déchets dangereux
 - Déchets verts

Brudalex 2 pour les chantiers : Article 3.7.1



 **Rappel :** Déclaration environnementale rubrique 28 : Chantiers ayant une force motrice >50kW ou chantiers de transformation/démolition d'une surface brute >500m² dont le PU a été délivré avant octobre 1998

Chantiers non soumis à déclaration ou permis d'environnement (§3)

- **Pas d'obligation de tri à l'exception des déchets dangereux**

Chantiers soumis à déclaration ou permis d'environnement (§2)

- **Le tri est obligatoire, les déchets peuvent être triés hors site vers une installation autorisée**

Comment remplir les obligations de tri ?

- Possibilité de regrouper les flux triés dans un même conteneur s'ils sont séparés dans des contenants différents (big-bags, conteneur compartimenté, etc...)
- Si le collecteur ne propose pas de solution de tri et de collecte pour un flux, consulter les solutions offertes par d'autres collecteurs



Crédit : Buildwise

Brudalex 3 : Terres et granulats recyclés

Texte en cours de discussion, visant à faciliter le recyclage des granulats concassés et la réutilisation des terres excavées

→ Version du texte actuelle :

- La philosophie va dans le bon sens, assouplissement des normes sur les granulats recyclés, plus d'économie circulaire locale

MAIS

- Applications problématiques pour les granulats recyclés, limitent très sévèrement les possibilités d'utilisation
- Problèmes de définitions qui ouvrent à des ambiguïtés sur l'ensemble du texte
- Normes trop restrictives pour la réutilisation des terres excavées

Pour aller plus loin



→ Accompagnements et formations sur la gestion des déchets et autres thématiques circulaire pour les entreprises de construction actives à Bruxelles

info@buildcircular.brussels



→ Tri de nouveaux flux via la liste des filières

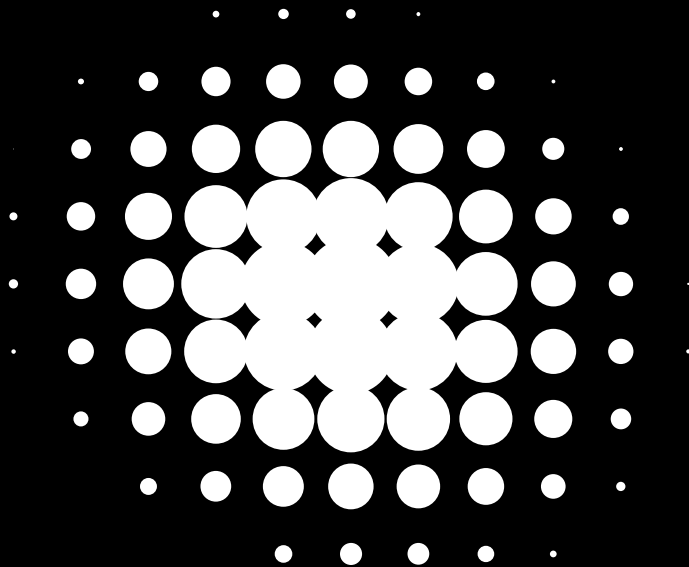
Liens

- [Texte Brudalex consolidé \(1+2\)](#)
- Info-fiche de Bruxelles Environnement sur Brudalex 2
 - [FR](#) / [NL](#)
- [Pictogrammes ADEB déchets multilingues](#)
- [Article Build Circular sur Brudalex 2](#)

Quentin MAILLARD

Coordinateur
environnement

quentin.maillard@
embuild.be





RÉPERTOIRE DES FILIÈRES DE RÉEMPLOI / RECYCLAGE POUR LES DÉCHETS DE CONSTRUCTION

PRÉAMBULE

Cette liste a été compilée pour fournir des informations sur les solutions durables pour divers flux de déchets dans le secteur de la construction. Il s'agit d'un encouragement à éliminer les déchets précieux et recyclables séparément du chantier, plutôt que dans un conteneur où tout est mélangé.

Les filières de recyclage classiques et connues, comme celle du métal, bois et les inertes, ne figurent pas dans cette liste. Cette liste concerne des filières de recyclage spécifiques.

Attention, il faut tenir compte de certains points lors de l'utilisation de cette liste

- Contactez la filière de recyclage au préalable pour obtenir des informations personnalisées.
- Toutes les filières de recyclage ne prennent pas en charge la collecte sur place.
- Chaque filière de recyclage a des exigences pour accepter les déchets.
- Le bon fonctionnement d'une filière de recyclage dépend de nombreux facteurs (emplacement, volume, ...).

Ces facteurs variant pour chaque entreprise, nous ne pouvons pas donner de garanties sur les performances d'une filière de recyclage.

Vous avez testé une filière ? Vous avez connaissance d'une filière qui devrait apparaître dans cette liste ? Une question ? Contactez info@buildcircular.brussels

BON À SAVOIR !

Il existe plusieurs modes de collecte, variant selon la filière :

- ❖ Collecte sur chantier par la filière de recyclage
- ❖ Logistique inverse (fabricant)
- ❖ Dépôt à un point de collecte
- ❖ Dépôt au centre de recyclage
- ❖ Via un service de location de conteneurs vers un centre de recyclage

Les filières sont répertoriées selon les flux suivants

- Béton cellulaire
- Bois / Palettes / Aggloméré
- Câbles électriques
- Etanchéités et revêtements bitumineux
- Laine de roche
- Laine de verre
- Liège
- Mobilier de bureau
- Peinture
- Plastique
- Plâtre
- Polystyrène / Frigo-lite / EPS
- Porte et fenêtre / Châssis / verre plat / volets
- Revêtement de sol
- Revêtement de plafond
- Verre plat

Un code couleur est attribué selon l'échelle de Lansink

échelle de Lansink



Ce document vous est offert par Embuild.brussels dans le cadre de Build Circular.Brussels, sur base d'un contenu produit par Buildwise, toujours en cours de développement. – Document mis à jour le 19/04/2023

BÉTON
CELLULAIRE

CHAP-YT

Chape, stabilisé...

- Béton cellulaire pur débarrassé d'autres déchets résiduels dangereux et non dangereux.

- Plâtre, flux mixtes

BE Vaartkant Links 39A, 2960 Sint-Linaarts
www.chapyt.be/2019/01/cellenbe-ton-recyclage.html#more

BÉTON
CELLULAIRE

EKP RECYCLING

Granulats recyclés, ressources pour fondations routières

- Béton cellulaire pur et non pur (avec résidus de béton ou maçonnerie), également armé

- Plâtre, flux mixtes

BE Dreefvelden 16, 2860 Sint-Katelijne-Waver
<https://www.jacobsbeton.be/ekp-recycling-nv/>

BÉTON
CELLULAIRE

XELLA

Production interne

- Béton cellulaire pur

BE Kruibeeksesteenweg 24, 2070 Zwijndrecht
https://www.xella.be/nl_BE/

BOIS
Palettes

PALETTES Buildcircular

Reconditionnement palettes ou produits dérivés bois

- Palettes Euro et non-Euro de tous formats, en bon ou mauvais état, consignées ou non.

- Autres déchets bois

SHIPIT - BE Havenlaan - 67- Av Du Port 1000 Brussels
 ZIROO - BE Rue Van Hammée 33 Schaerbeek
<https://buildcircular.brussels/palettes>

BOIS
Aggloméré

REGGLO

Mobilier en bois de réemploi

- Panneaux agglomérés blancs en bon état

- Autres types de panneaux bois

BE Rue Heyvaert, 140, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
<https://www.regglo.be/>

BOIS

FERME NOS PILIFS

Aménagements extérieurs, divers

- Tous types de bois. En fonction des besoins du moment

BE Trassersweg 347, 1120 Bruxelles
<https://www.fermenospilifs.be/>



Embuild

.BRUSSELS

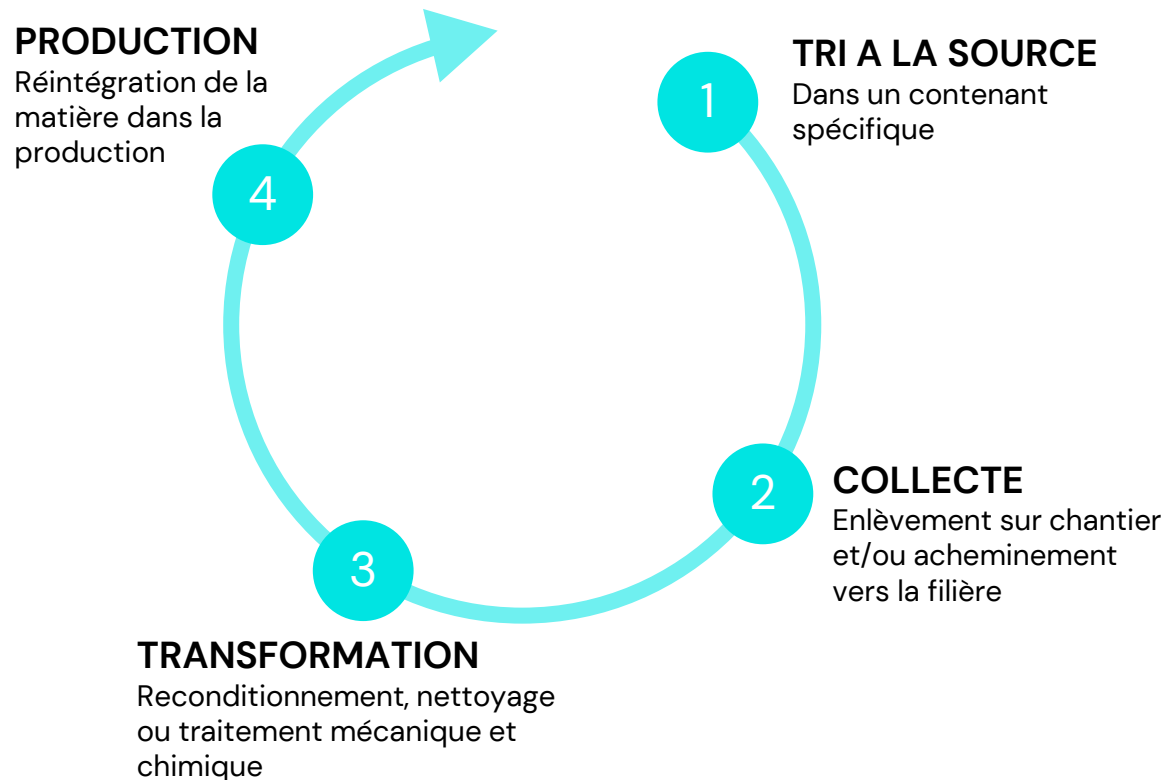
Analyse des réponses au Sondage

*« Les systèmes de traitement spécifiques des déchets à développer
dans le secteur de la construction »*

Qu'est ce qu'un système de traitement spécifique?

Aussi appelé « filière de recyclage ou de réemploi »

Un système de traitement spécifique propose une solution de recyclage ou de réemploi pour un flux propre dont le devenir est connu.



Objectif du sondage

Ce sondage a été créé afin de récolter l'avis du secteur de la construction sur la thématique des systèmes de traitement spécifiques des déchets de chantier.

Sont prises en compte les informations relatives aux chantiers de démolition, rénovation et construction neuve.

La méthodologie utilisée

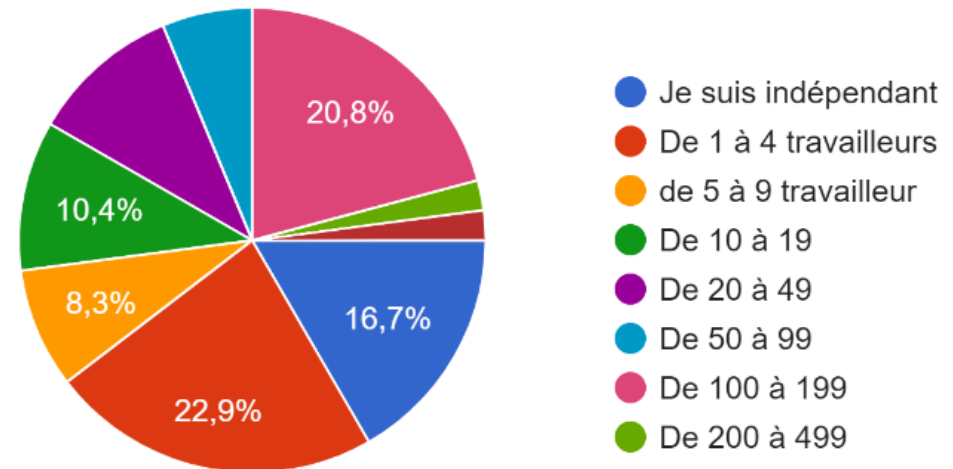
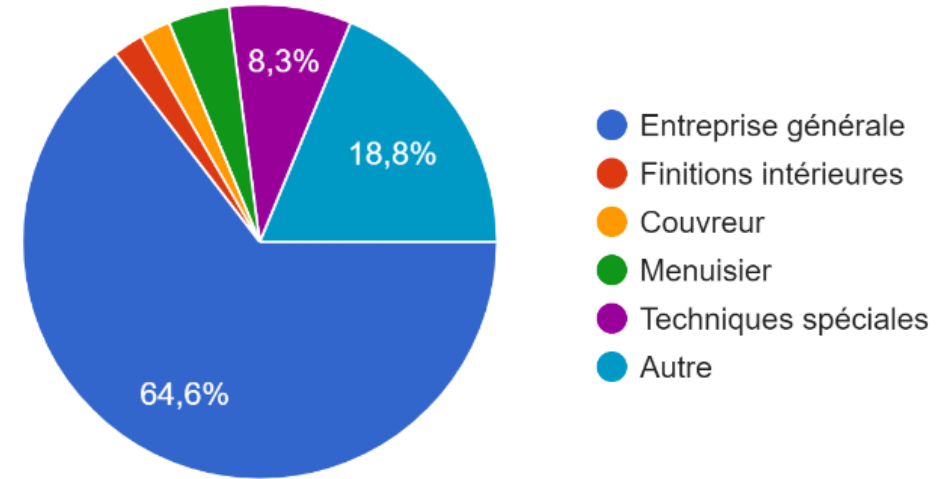
1. Analyse et organisation décroissante des réponses
2. Recherches de corrélations entre les réponses et les données sur la taille ou localisation de l'entreprise sous formes d'hypothèses
3. Déterminer les actions prioritaires pour lever les freins

L'objectif final est de déterminer les freins actuels pour pouvoir faciliter l'accès aux systèmes de traitements spécifiques

Qui a répondu à l'enquête?

50 travailleurs actifs sur chantier ou gérant d'entreprise de construction

Dont 50% avec un siège social ou d'exploitation à Bruxelles



Pourquoi avoir sélectionné ces flux?

- Ils ne font pas déjà l'objet d'une obligation
- Ils sont présents en quantité sur les chantiers
- Il existe des moyens techniques de recyclage

Plâtre

Isolants minéraux (laine de verre/roche)

Plastiques souples (emballages)

Plastiques durs

EPS Polystyrène expansé (frigo-lite)

Étanchéité et bitume

Béton cellulaire

Verre plat

Seaux de peinture

Cartouches silicones

Autres (dites-nous lesquels ci-dessous)

Selon le sondage, Quel sont les flux de déchets pour lesquels l'accès à la filière a été un échec?

Ordre	Flux	Nombre de réponse
1	Plastiques durs	10/48
2	EPS expansé – frigolite	8/48
3	Isolants minéraux	7/48
4	Etanchéité bitume	6/48
5	Plastiques souples	5/48
6	Béton cellulaire	4/48
7	Cartouches silicones	3/48
8	Plâtre	2/48
9	Verre plat	1/48
10	Seaux de peinture	1/48

Analyse et hypothèses



ANALYSE

Ce sont souvent les PME qui ont essayé de mettre en place le tri mais qui n'y sont pas parvenues



HYPOTHESE

Les PME qui ne passent pas par des collecteurs privés ont une plus grande flexibilité pour tester des filières spécifiques

Selon le sondage, Quel sont les flux de déchets les plus souvent acheminés vers une filière spécifique ?

Ordre	Flux	Nombre de réponse	commentaires
1	Plastiques souples	22 /48	Une grande proportion de TPE
2	Seaux de peinture	19	Une grande proportion de TPE
3	EPS Polystyrène expansé – frigolite	18	Une grande proportion de TPE
4	Plâtre	18	Une grande proportion de TPE
5	Isolants minéraux	15	seulement 1 entreprise à plus de 100 travailleurs.
6	Plastiques durs	14	seulement 1 entreprise à plus de 100 travailleurs.
7	Verre plat	14	14 entreprises le font, dont seulement 1 à plus de 100 travailleurs.
8	Étanchéité bitume	13	Uniquement des PME
9	Cartouches silicone	13	13 entreprises le font, dont seulement 1 à plus de 100 travailleurs.
10	Béton cellulaire	11	Uniquement des PME
11	Autres	3	Les autres réponses reçues concernent des flux classiques tels que le bois, le métal, les déchets dangereux.

Analyse et hypothèses



ANALYSE

De manière générale, lorsqu'on regarde par quel type d'entreprise le flux de déchet a été trié, il s'agit d'une petite structure.



HYPOTHESE

Les PME n'ont pas de quantités suffisantes pour remplir un tout venant et évacuent leurs déchets au fur et à mesure du chantier au parc à container pro, où il est obligatoire de trier.

Selon le sondage,

Quels sont les flux de déchets dont la filière est estimée prioritaire à améliorer ?

Ordre	Flux	Nombre de réponse	commentaires
1	Plâtre	17/48	Toute taille d'entreprise confondue
2	Isolants minéraux	17/48	Toute taille d'entreprise confondue
3	Cartouches silicones	16/48	Une grande proportion de TPE
4	Seaux de peinture	15/48	Une grande proportion de TPE
5	Béton cellulaire	15/48	Toute taille d'entreprise confondue
6	Plastiques souples	15/48	Une grande proportion de GE
7	EPS Polystyrène expansé – frigolite	13/48	Toute taille d'entreprise confondue
8	Etanchéité bitume	13/48	Toute taille d'entreprise confondue
9	Plastiques durs	11/48	Une grande proportion de TPE
10	Verre plat	10/48	Toute taille d'entreprise confondue
11	Autres		

Analyse et hypothèses

ANALYSE



- Une grande proportions de grandes entreprises ont marqué leur intérêt pour améliorer un des flux et indiquent ne faire pratiquement aucun tri spécifique à ces flux.
- Les PME indiquent trier en moyenne entre 4 et 5 flux

Pourquoi l'utilisation de systèmes de traitement spécifiques est peu utilisé par les grandes entreprises ?

HYPOTHESES



- Les grandes entreprises passent par des collecteurs privés qui n'offrent que très peu de solutions de tri alternatives au tout-venant.
- Mettre en place soi-même le tri et l'acheminement vers des filières est probablement peu fait pour des raisons économiques, de place, d'habitudes etc.
- Les grandes entreprises travaillent avec des sous-traitants et entreprises détachées. Les changements d'habitudes de tri sont donc plus compliquées à implémenter.

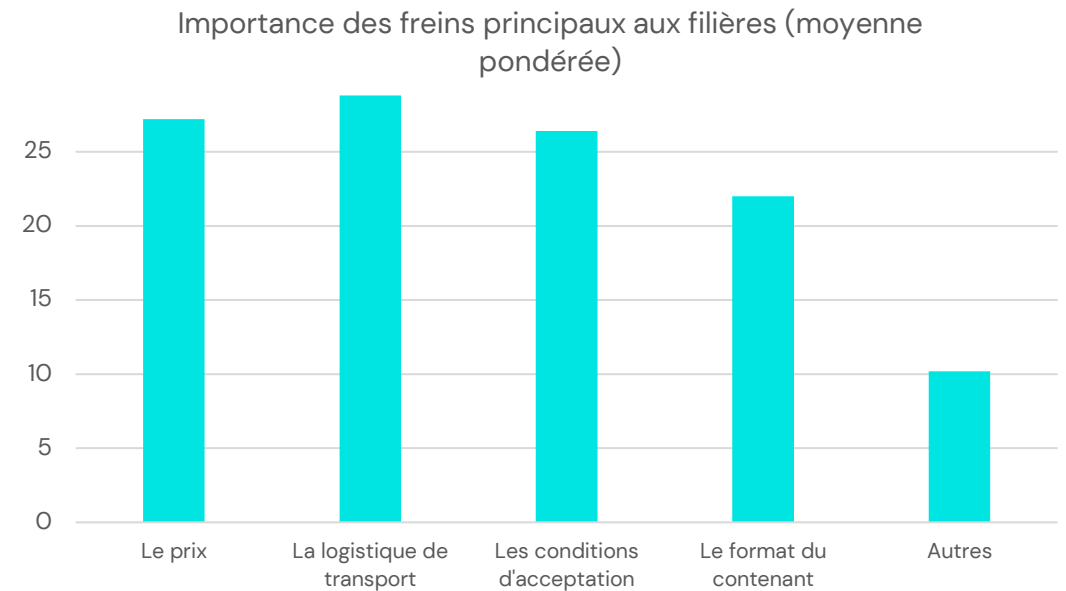
Selon le sondage, Quels sont les freins principaux à la mise en place d'une filière de traitement ?



Aucun élément ne se démarque
réellement.



Nous pouvons donc en déduire
qu'il s'agit d'une problématique à
traiter globalement.



Pour aller plus loin,

ANALYSE



Tendances entre les structures situées en région Bruxelles capitale et hors région BC
Aucune tendance ne s'observe

Autres

Le temps et l'espace de stockage sont mentionnées comme autres freins

Synthèse des commentaires

Systèmes de traitement spécifiques

- Manque de filières pour les matériaux synthétiques

Tri à la source

- Les contenants ne sont pas adaptés au tri sur chantier et au manque de place
- Il faut former l'ensemble du personnel ouvrier au tri des déchets

Collecteurs et centres de tri

- Manque d'information sur le devenir des déchets
- Manque d'alternatives pour favoriser le tri sur chantier
- Le prix du container mélange vs prix du container trié

Conclusions

Les résultats de ce sondage montrent que les entrepreneurs sont conscients de l'importance de la gestion des déchets, mais qu'ils rencontrent des obstacles importants à l'accès à une filière de traitement spécifique pour les déchets de leur entreprise.

- **Le plâtre**, les **isolants minéraux** et les **cartouches silicones** sont les trois premiers flux estimés prioritaires. Ils feront l'objet d'une réflexion plus approfondie pour développer ou améliorer une filière.
- Afin de rendre accessible financièrement l'accès aux systèmes de traitement spécifiques, il est important de travailler de manière globale et structurelle sur les aspects logistique, conditions d'acceptation et format du contenant de l'ensemble des filières.

Embuild est déjà impliqué dans une réflexion avec les acteurs de la région via l'implication de sa facilitatrice logistique/mobilité dans l'atelier logistique de RENOLUTION.



Embuild

.BRUSSELS

Questions & Réponses



Sondage

Merci.

Marion Anbergen
Conseillère construction circulaire
marion.anbergen@embuild.be